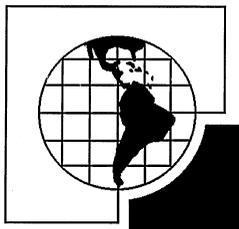


**Exécution de la loi fédérale du 15 décembre 1961 concernant  
la protection des noms et emblèmes de l'Organisation des Nations Unies  
et d'autres organisations intergouvernementales**

A partir du 15 janvier 2002, le nom et l'emblème de la «Inter-American Investment Corporation», qui figurent ci-après, sont protégés conformément à la loi susmentionnée (RS 232.23):

- a. le nom:  
en français: Société Interaméricaine d'Investissement  
en anglais: Inter-American Investment Corporation
- b. l'emblème:



15 janvier 2002

Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle